

Index égalité professionnelle Femmes / Hommes 2025

Issu de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », Agtherm a procédé au calcul de son index de l'égalité professionnelle Femmes – Hommes 2025 au titre des données 2024.

	Points obtenus	Nombre de points maximum pouvant être obtenus
Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	35	40
Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes	35	35
Part des salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	5	10
Résultat final (100 points)	90	100

Ces informations resteront en ligne jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante